



jeudi 9 & vendredi 10 décembre 2021

de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00



Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux

FORMATION PROFESSIONNELLE

LA PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES :

COMMENT LES ACCOMPAGNER ET LES PROTÉGER ?

Maison des familles - 119 bd des Etats-Unis
85000 LA ROCHE SUR YON

Suivez-nous sur :  @UDAF85  @UDAF.vendee

FORMATION SUR 2 JOURNÉES CONTINUES

Enregistrée sous le numéro 52 85 00462 85 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

OBJECTIFS

- ▶ Connaître les bases légales et réglementaires des régimes de protection juridique des majeurs.
- ▶ Appréhender les principaux éléments de la loi n°2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs.
- ▶ Etre en capacité de définir le mandat de protection future et les nouvelles mesures d'accompagnement social.
- ▶ Savoir faire les bons choix pour chaque personne étant ou nécessitant d'être aidée ou protégée.

LES ALTERNATIVES AUX MESURES DE PROTECTION

- Les procurations
- La M.A.S.P
- La M.A.J

LA PROTECTION FAMILIALE

- Les autorisations et habilitations entre époux
- Les couples non mariés
- L'habilitation familiale

LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

- La sauvegarde de justice
- La curatelle et tutelle

ANTICIPER SA PROTECTION

- La mesure de protection anticipée
- Le mandat de protection future

INSCRIPTION EN LIGNE WWW.UDAF85.FR

Rubrique «services & formations» / Information et soutien aux tuteurs familiaux
Coût de la formation pour les 2 jours : 250 euros (repas compris)

INFORMATION ET SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX

Contactez-nous :
02.51.44.37.16 - istf@udaf85.fr

